

ÉVOLUER

De la Smart City  
à la Smart Rurality

DÉCOUVRIR

Un château oublié  
va retrouver son éclat

APPRENDRE

Les empreintes coloniales  
dans l'espace public

# espace

La revue qui décode les enjeux  
territoriaux du Brabant wallon

303

Juillet 2021  
Bimestriel

# vie

Des freins à surmonter  
Quel potentiel cyclable  
pour l'est du Brabant wallon ?



## 4 en bref



6 apprendre  
Quel potentiel cyclable pour l'est du Brabant wallon ?

10 respirer  
Du cinéma à la 3D

11 répondre  
Comment faire pour que mon champ devienne à bâtir ?



12 découvrir  
La chasse au trésor

14 évoluer  
De la Smart City à la Smart Rurality



16 découvrir  
Le minutieux travail d'architecte du patrimoine

18 apprendre  
Empreintes coloniales dans l'espace public



22 apprendre  
Décoloniser pour rendre visible(s)

24 agenda  
L'urbanisme, l'aventure dont vous êtes le héros !



### Mini Midi : à vos questions

L'urbanisme et l'aménagement du territoire entraînent quotidiennement leur lot de questions. Cédric Harmant, fonctionnaire délégué adjoint à la direction extérieure du Brabant wallon, a tenté d'y répondre.

▷ À revoir sur [mubw.be](http://mubw.be)

### Redécouvrez tous nos Mini Midi

Suite à la pandémie, nous vous avons proposé ces derniers mois des Mini Midi de l'urbanisme qui consistent en une interview d'acteurs clés de l'aménagement du territoire du Brabant wallon. On a notamment évoqué le logement de nos aînés, la biodiversité dans nos bâtis ou encore l'impact de la crise sanitaire sur nos communes.

▷ À revoir sur [mubw.be](http://mubw.be)

### Zoom sur la créativité

Découvrez le prolongement en vidéo du corpus de fiches relatifs à la créativité urbanistique en Brabant wallon. Trois capsules relatent la genèse des projets primés par le Prix de l'Urbanisme et de l'Architecture en 2017 (Maison VC à Grez-Doiceau, AGC Glass Europe à Louvain-la-Neuve et Centre du visiteur de l'abbaye de Villers-la-Ville).

▷ À retrouver sur [mubw.be](http://mubw.be)

### Suivez-nous sur les réseaux sociaux

- [maisonurbanisembw](https://www.facebook.com/maisonurbanisembw)
- [Linkedin.com/company/la-maison-de-l-urbanisme-du-brabant-wallon](https://www.linkedin.com/company/la-maison-de-l-urbanisme-du-brabant-wallon)
- MUBW

*Espace-vie* est la revue bimestrielle de la Maison de l'urbanisme – Centre culturel du Brabant wallon (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre). Elle traite de sujets relatifs à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et aux enjeux culturels en Brabant wallon. Créée en 1989, *Espace-vie* est indépendante de tout parti politique et dispose d'une entière liberté éditoriale.

**Éditeur responsable** : Nicolas Van der Maren - **Rédacteur en chef** : Xavier Attout (x.attout@ccbwb.be) - **Rédactrices** : Caroline Dunski (c.dunski@ccbwb.be), Karima Haoudy (k.haoudy@ccbwb.be) - **Avec la contribution de** : Joëlle Rigaux, Agnès Chevalier et Maureen Schmetz - **Équipe de la Maison de l'urbanisme** : X. Attout, A. Chevalier, K. Haoudy, M. Schmetz - **Présidente de la Maison de l'urbanisme** : Sophie Keymolen - **Maquette** : Louise Laurent (www.louiselaurent.be) - **Mise en page** : Louise Laurent - **Dessins** : Marco Paulo - **Imprimeur** : Artoos Group - IPM Printing - **Tirage** : 7 000 exemplaires - **Adresse** : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - **Contact** : 010 62 10 50 ou m.urbanisme@ccbwb.be - [www.mubw.be](http://www.mubw.be) - [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)

*Espace-vie* est publié avec le soutien de la Wallonie et du Brabant wallon. La revue est envoyée sur demande et gratuitement aux habitants du Brabant wallon, abonnement de 12 euros/an hors Brabant wallon. Ne peut être vendu. Si vous préférez recevoir *Espace-vie* en version numérique, n'hésitez pas à nous le signaler. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. La clôture de ce numéro s'est déroulée le 9 juillet. © Photo de couverture : Xavier Attout

*Espace-vie* est imprimé sur du papier recyclé dans une imprimerie climatiquement neutre. Les émissions de CO<sub>2</sub> sont neutralisées à 100 % par le biais de plantations d'arbres. L'emballage qui entoure la revue lors de l'envoi est en maïs.

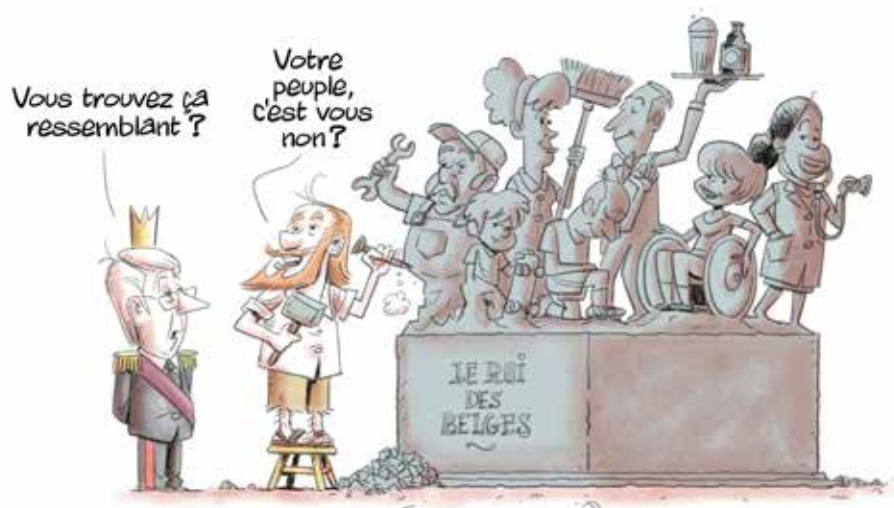
## Pour d'autres perspectives

La rue. C'est là où tout a commencé. C'est dans la rue que l'affirmation de la domination a pris tôt ses quartiers, par une propagande coloniale qui s'est attelée à occuper inlassablement les paysages, bâtis et mentaux. C'est par la rue aussi que s'est érigée une contestation et une critique de tout cet arsenal de vestiges d'un passé, qui ne passe pas. *Tout passe sauf le passé*, voit-on à l'*AfricaMuseum* de Tervueren, dès le seuil franchi. C'est ce passé, que d'aucuns considèrent comme lointain ou à reléguer à la périphérie de l'histoire, qui est ravivé cet été, aux cris de *Black Lives Matter* dans les rues de New York, Paris, Londres, Amsterdam ou Bruxelles.

Des voix africaines se confondent aux voix occidentales pour dénoncer les mécanismes d'un racisme systémique, qui puise aussi ses obscurs rouages jusque dans un passé récent, celui de la colonisation. Bien avant ce mouvement international, des voix de militants anticolonialistes et d'(anciens) colonisés – d'Aimé Césaire à Achille Mbembe en passant par Franz Fanon – réclamaient une décolonisation. Mais ce que l'on vit pour le moment est inédit dans la mesure où cette aspiration à la décolonisation de la société et de nos espaces est désormais, sous des formes variables, la quête d'une génération. Une décolonisation qui concerne tant nos territoires physiques, faits de statues, de toponymie, de plaques commémoratives et d'édifices que nos territoires culturels. Autant d'empreintes qui rappellent combien le Congo faisait et fait partie du paysage belge, façonné par un imaginaire colonial. Socle propice pour forger un inconscient collectif. Ce sont ces territoires, tangibles et intangibles, que nous avons sondés, en Brabant wallon, pour saisir le rapport qu'ils entretiennent avec la mémoire coloniale et décoloniale.

Investir cette mémoire et sa résonance en 2021 appelle à s'affranchir des clivages idéologiques, à prendre du recul critique et à déconstruire les dogmes du passé tout en ne cédant pas aux pièges de l'effacement des traces. Socle propice pour l'amnésie. Il s'agit enfin d'adopter d'autres perspectives, de *travailler à 360°*, histoire de s'affranchir du prisme unique de toute narration unilatérale, qu'elle soit coloniale ou autre. Cela passera par donner la voix à tous ceux et celles qui ont été réduits à l'invisibilité. Et tant qu'on y est, à faire de nos espaces publics des portraits de la diversité et de l'altérité. D'où qu'elles viennent. ●

Karima Haoudy



## Un grand parc dédié à la construction

À Mont-Saint-Guibert, le grand projet d'éco-zoning d'une quinzaine d'hectares porté il y a près de cinq ans par des capitaux luxembourgeois au cœur de la sablière est enterré. Tant l'UCLouvain qu'inBW y étaient réticentes. inBW souhaite dorénavant y aménager un grand parc d'activités économique et industrielle. Il sera dédié au recyclage et à la valorisation des matières. L'idée est d'y rassembler les grandes entreprises de construction de la région.



## Un chauffage urbain avec la biomasse

À Mont-Saint-Guibert, inBW a introduit une demande de permis d'urbanisme pour construire une centrale biomasse sur le site de la sablière. L'objectif sera d'utiliser le bois provenant des différents recyparcs pour alimenter le réseau de chauffage urbain de l'UCLouvain. inBW met à disposition le terrain et participera à la fourniture des biomasses (15 000 tonnes/an pendant 20 ans).

« Notre but est de faire en sorte que les gares continuent à être des lieux de vie. La nouvelle gare de Waterloo en est un bel exemple. »

Patrice Couchard, le directeur général Stations de la SNCB

## 9

Le nombre de communes qui ne sont plus en décentralisation depuis le 1<sup>er</sup> juin. On y retrouve Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Chastre, Chaumont-Gistoux, Ittre, Grez-Doiceau, Orp-Jauche, Rebecq et Walhain. Suite à l'adoption du CoDT en 2017, elles disposaient de quatre ans pour notamment se doter d'un guide communal d'urbanisme simplifié. Aucune n'a franchi le cap.

Elles vont donc à nouveau devoir soumettre leurs demandes de permis pour avis aux services de la fonctionnaire déléguée. Rien ne change par contre pour Beauvechain, La Hulpe, Lasne, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart et Tubize qui restent décentralisées.

## Pour un corridor cyclable le long de la N4

Différentes sections du Gracq se sont rassemblées début juin pour réclamer un « corridor cycliste » entre Wavre et Namur. Les pistes cyclables actuelles ne permettent pas de rouler en toute sécurité. L'objectif de ce rassemblement est de mettre la pression sur les autorités communales des entités traversées pour faire évoluer la situation.





## Une piscine olympique au Blocry

La nouvelle piscine de Blocry à Louvain-La-Neuve vient d'être dévoilée : elle se composera d'un bassin olympique (50 x 25 m) et possèdera une architecture relativement simple et modeste. La piscine a été dessinée par le duo VenhoevenCS et B2Ai architectes. L'idée a été de la concevoir aussi compacte que possible afin de réduire au maximum la consommation d'énergie. La livraison est prévue pour 2023. L'investissement s'élève à 16 millions d'euros

## La Clinique Saint-Pierre progresse

Le Schéma d'Orientation Local devant permettre la construction du futur ensemble hospitalier Saint-Pierre à Wavre a été adopté par le conseil communal de Wavre. La Zone d'aménagement communal concertée (ZACC) va maintenant pouvoir être activée. Le bureau Assar Architects s'active de son côté pour finaliser les plans et introduire une demande de permis. Le déménagement d'Ottignies à Wavre est attendu en 2028.

## La végétalisation de Wavre démarre

Un dossier a été rentré par la Ville de Wavre pour végétaliser la place Henri Berger (à la gare). Et ce dans le cadre d'un appel à projets de la Région wallonne. Certains espéraient voir la place Cardinal Mercier emprunter cette voie, vu le succès de l'opération « Jardin urbain » mise en place ces dernières années durant l'été. Il n'en sera rien. L'espace doit être préservé pour le « Jeu de Jean & Alice ». Des aménagements modulables et une extension des terrasses sont toutefois prévus.

## Vers un grand pôle central

L'idée n'est pas neuve. Elle émane du sociologue et urbaniste de l'UCLouvain Yves Hanin qui a déjà répété à de nombreuses reprises son souhait de voir émerger un véritable pôle régional rassemblant Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Étienne, Mont-Saint-Guibert et Rixensart. De quoi créer un ensemble de près de 100 000 habitants. Le cdH du Brabant wallon veut initier le mouvement sur le terrain. Il a débuté début juillet une série de rencontres visant à créer dans un premier temps un grand pôle régional rassemblant Wavre et Ottignies-Louvain-la-Neuve. L'idée est de mieux réfléchir et anticiper les développements économique, culturel et territorial des deux villes. Les groupes de travail sont ouverts à tous les citoyens. Ils aborderont les questions de mobilité dans les centres-villes, de synergies à effectuer en matière d'infrastructures publiques, de maîtrise du développement territorial, du développement économique des deux entités ou encore du développement culturel et social.



Retrouvez tout le contenu d'Espace-vie, des interviews complémentaires, des vidéos et autres infographies sur **notre site internet espacevie.be**.

# Quel potentiel cyclable pour l'est du Brabant wallon ?



Le RAVeL, une liaison structurante pour tisser une toile cyclable.

**Le vélo électrique donne un nouveau souffle à la pratique du vélo en Brabant wallon. Si les infrastructures font encore défaut pour franchir un nouveau palier, la prise de conscience s'accélère. Les routes de l'emploi sont favorisées. Reste à voir si ce développement peut s'adapter à tous les territoires.**

Texte et photos : Xavier Attout

Il est beaucoup plus difficile de faire cohabiter vélo et voiture à la campagne. Mais il y a des avantages tout de même : on y dispose de plus d'espace qu'en ville, ce qui permet de réaliser les aménagements adéquats pour favoriser la pratique du vélo.

Barbara Stinglhamber, chercheuse à la CPDT

**E**st-il possible de développer la pratique du vélo dans l'est du Brabant wallon, au cœur d'un paysage désarticulé entre villages ruraux et grandes chaussées de liaison ? Un groupe de quatorze étudiants en bioingénieur de l'UCLouvain s'est penché sur le sujet via un travail effectué dans le cadre d'un cours de sociologie des territoires ruraux. Si cette enquête ne se base pas sur un échantillon très large, elle donne toutefois quelques indicateurs intéressants sur la manière de développer la pratique du vélo dans des territoires ruraux. Et des perspectives, surtout. « Diminuer l'utilisation de la voiture dans l'est du Brabant wallon est un objectif important pour contrer sa prédominance dans ce territoire et lutter contre la congestion automobile, précise l'une des étudiants dans la présentation vidéo de leur recherche. Dans ce cadre, deux solutions existent : développer un réseau de transports en commun ou développer la pratique du vélo. Voire les deux. En milieu rural, un milieu peu dense, renforcer les transports en commun n'est pas approprié. Le vélo est par contre plus adapté pour les petits trajets. C'est dans cette voie qu'il faut travailler. »

Une précision pour resituer les enjeux à court et moyen-terme : le GAL (Groupe d'Action Locale) Culturalité en Hesbaye brabançonne estime que 11 000 voitures supplémentaires circuleront sur les routes de l'est du Brabant wallon d'ici 2035. Et ce alors que la pratique du vélo ne dépasse pas actuellement les 2 % des déplacements sur ce territoire.

**La voiture prédominante**

Pour donner du contenu à leur analyse, les étudiants de l'UCLouvain ont donc interrogé le personnel communal des entités de Jodoigne, Incourt, Orp-Jauche, Beauvechain, Perwez et Ramillies. Une cinquantaine de personnes ont répondu.

Les trajets domicile-lieu de travail étaient au centre de l'étude. « C'est sur ce volet que le pouvoir d'action est le plus important car il s'agit de trajets réguliers et qui donc structurent les chaînes de déplacements », relève un autre étudiant. Dans cette étude, on observe notamment que plus d'un tiers des déplacements font moins de cinq kilomètres et sont donc praticables à vélo. Un répondant sur deux travaillent dans sa commune de résidence. Deux éléments qui reflètent un certain potentiel. Or, 88 % des déplacements se font toujours en voiture. L'utilisation de la voiture se fait surtout dans les communes où le réseau routier est bien structuré (Jodoigne et Ramillies), contrairement à Beauvechain par exemple. Autre élément intéressant : parmi les employés engagés à temps plein, seuls 6 % pratiquent le vélo contre 25 % pour ceux employés à temps partiel.

**Sécuriser les infrastructures**

Comment agir pour améliorer cette situation ? Deux éléments ressortent clairement : améliorer les infrastructures et sécuriser les déplacements. « Les distances trop élevées entre domicile et lieu de travail constituent la principale raison de la non-utilisation du vélo dans ce milieu, poursuivent les étudiants. Une solution à long terme serait de proposer un aménagement du territoire à échelle humaine. Avec un retour des services de proximité. » Le second obstacle est la vitesse élevée des automobilistes. Un travail tant sur les infrastructures cyclables que sur la vitesse des automobilistes est nécessaire pour y remédier. « La majorité de la population a le sentiment qu'il y a trop peu de pistes cyclables, c'est marquant, précisent les étudiants. Et qu'elles sont mal entretenues. » Et Barbara Stinglhamber, chercheuse à la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) d'ajouter : « Le problème, c'est que l'on ne peut pas quantifier objectivement le nombre de kilomètres de pistes cyclables. Aucun organisme ou outil ne permet de les recenser. » La Transincourtoise ou les RAVeL sont des pistes sécurisées et particulièrement appréciées des répondants à l'enquête. Reste que ces liaisons sont trop peu structurantes pour devenir réellement efficaces. « Réaliser une enquête auprès de la population pour cibler les tronçons ou les pistes cyclables qui sont manquantes ou peu sécurisantes serait réellement intéressant pour connaître les besoins réels des usagers, précisent les étudiants. Cela permettrait

aux communes d'agir d'une manière concrète sans gaspiller leur budget. »

Barbara Stinglhamber travaille actuellement sur une étude qui doit analyser les pistes de développement de la pratique du vélo en Wallonie. Elle a encadré avec Yves Hanin, directeur du Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale (CREAT), le travail de ces étudiants. Et jette donc un regard éclairé sur la situation de l'est du Brabant wallon. « *Il est beaucoup plus difficile de faire cohabiter vélo et voiture à la campagne, relève-t-elle. Mais il y a des avantages tout de même : on y dispose de plus d'espace qu'en ville, ce qui permet de réaliser les aménagements adéquats pour favoriser la pratique du vélo. En milieu rural, il s'agit d'une autre approche du vélo. Mais les territoires, tant ruraux qu'urbains, ont un réel potentiel. Du moins si on change l'image du vélo et si on le rend visible. J'en suis persuadée. D'autant plus avec le développement du vélo à assistance électrique qui permet d'augmenter les distances pour les modes doux. Au lieu des cinq kilomètres habituels, on peut désormais tendre vers les 20 kilomètres. Ce qui élargit considérablement le champ d'action.* »

Si se balader à vélo dans les rues des villages de l'est du Brabant wallon semble relativement



aisé, la situation se complique dès que l'on quitte un village. « *Ce sont sur ces points qu'il faut agir en priorité*, fait remarquer Barbara Stinglhamber. Les

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DU RÉSEAU CYCLABLE

Suite au diagnostic dressé par le Plan provincial de mobilité, la Province du Brabant wallon a décidé d'accentuer la mise en œuvre d'une politique cyclable à l'échelle du Brabant wallon. Elle se traduit par la mise en place d'un réseau cyclable balisé de points-nœuds (1 050 km) et par diverses études sur la pratique du vélo. L'octroi d'une prime permettant de financer en partie l'achat d'un vélo a été suspendu l'an dernier.

Pour améliorer le réseau cyclable, d'importants moyens sont déployés. 1,5 million d'euros a par exemple été budgété pour financer des travaux visant à renforcer les points-nœuds d'ici 2024. Et parmi les 20 km de réseau cyclable qui seront améliorés, on retrouve un certain nombre de projets qui concernent les communes de l'est du Brabant wallon. « *Nous sommes en effet en train de multiplier les infrastructures pour favoriser*

*l'utilisation du vélo dans l'est du Brabant wallon*, précise Pierre Francis, directeur du service du Développement Territorial à la Province du Brabant wallon. *Le potentiel est réel. Le seul frein, et nous l'avons relevé via nos analyses des flux de déplacements, c'est que les habitants de ces communes sont dépendants des emplois qui sont situés dans le centre du Brabant wallon. Ce qui n'encourage pas l'essor du vélo pour rejoindre son lieu de travail. Il faudra donc travailler sur ce volet.* »

### DE MULTIPLES TRAVAUX

Parmi les chantiers qui sont au programme en 2021, on peut relever la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la N222 entre la rue de Piétrain et la rue de Tirlemont (Orp-Jauche), d'une piste cyclopiétonne bidirectionnelle sur la N29 entre le CEPES et la jonction avec le RAVeL (Jodoigne),

de l'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée sur la rue de Bonneffe (Orp-Jauche), d'aménagements spécifiques sur une section pavée entre les points-nœuds 52 et 54 (Jodoigne et Orp-Jauche).

Pour 2022, on retrouvera une nouvelle liaison entre Saint-Jean-Geest et le nouveau zoning (chemin n°12) à Jodoigne, un accès au RAVeL à Huppaye de même que l'amélioration du tronçon de la rue du Folly au Chemin n°7 à Jodoigne. D'autres travaux sont encore prévus d'ici 2024.

Rappelons que certains travaux ont été réalisés ces deux dernières années, dont l'éclairage du chemin des Rollaines à Hélécine, l'aménagement de la liaison entre Molenbais-Saint-Pierre et le RAVeL à Ramillies et Orp-Jauche de même que certains travaux de sécurisation de la liaison cyclable à Incourt, Chaumont-Gistoux, Jodoigne et Orp-Jauche.





La liste des chantiers s'allonge de plus en plus, comme ici à Jodoigne.

## interview

### « Le potentiel est indéniable »

Alice Renquet, chargée de mission au GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne

Propos recueillis par X. A.



#### Que pensez-vous de ce travail ?

C'est intéressant d'observer le regard d'étudiants sur le territoire de l'est du Brabant wallon. Nous leur avons présenté le fruit de notre travail sur les alternatives en matière de mobilité. Leurs conclusions viennent confirmer et objectiver nos ressentis.

#### Quel regard portez-vous sur la mobilité dans cette partie du Brabant wallon ?

La voiture est prédominante mais la pratique du vélo se développe. Il y a un potentiel indéniable, d'autant plus avec le développement du vélo électrique. Il reste un problème d'infrastructures alors qu'il faut faire évoluer les mentalités. La Province finance déjà de nombreux projets visant à améliorer les infrastructures. Pour notre part, nous travaillons à favoriser l'adhésion au vélo via une série de défis que nous lançons au personnel communal, à la population ou aux écoliers. Ces actions connaissent un certain succès.

#### Quels sont les atouts de ce territoire ?

Les RAVeL 147 (qui passe par Perwez à Orp-Jauche) et 142 (Jodoigne-Namur), de même que la Transincourtoise et la Transperwezienne, tous les quatre en site protégé. On a remarqué que de longues distances sont effectuées sur ces tronçons. Les choses changent. Vu le confinement et le développement du télétravail, il y a eu une prise de conscience. Le vélo a désormais sa place comme alternative.

#### Quels sont les freins ?

Sécuriser les pistes cyclables et avoir des parkings vélo sécurisés pour pouvoir y déposer son vélo électrique.

#### Optimiste pour l'avenir ?

Oui. Jodoigne, Ramillies et Perwez ont été reprises dans le programme Wallonie Cyclable. Cela évolue. Via les Plans communaux de Développement rural, Beauvechain, Incourt, Perwez et Hélécinne ont reçu de nombreux financements. Les politiques suivent le mouvement, dans l'ensemble. Le réseau points-nœuds devient réellement structurant et est à renforcer.

Le développement du vélo à assistance électrique permet d'augmenter les distances pour les modes doux. Au lieu des cinq kilomètres habituels, on peut désormais tendre vers les 20 kilomètres. Ce qui élargit considérablement le champ d'action.

Barbara Stinglhamber, chercheuse à la CPDT

voiries de liaison, comme la chaussée de Charleroi par exemple, ne sont pas du tout adaptées à la pratique du vélo et ne sont pas sécurisées. Ce ne serait pourtant pas très compliqué de tisser un véritable réseau de pistes cyclables pour rejoindre les différents centres des communes ou les lieux de travail. Un exemple : il serait intéressant d'analyser quelles entreprises pourraient se greffer au tracé du RAVeL qui passe par Ramillies. Et encourager leur implantation. »

Si le réseau des points-nœuds existe et peut faciliter les déplacements, Barbara Stinglhamber estime qu'on peut aller encore plus loin. « Dans trois ans, quand mon étude sera terminée, l'idée est de fournir une boîte à outils à toutes les communes rurales qui envisagent de développer la pratique du vélo sur leur territoire. Pour chaque solution proposée, le coût sera précisé. Et ce sera à elles de choisir. » ●



#### Pour aller plus loin

Retrouvez la liste des prochains chantiers cyclables financés d'ici 2024 par la Province sur le site [espacevie.be](http://espacevie.be)



© Utku Pekli

## Du cinéma à la 3D

C'était l'ancien cinéma de La Hulpe. Une salle située en face de la gare, place A. Favresse, qui accueillait son flot de cinéphiles. Si le cinéma a fermé, les lieux sont depuis lors restés liés au 7<sup>e</sup> art via son nouvel occupant, Benuts, spécialisée

dans la création d'effets visuels, d'animation 3D et de motion design. Cette société a fait appel au bureau d'architecture Syntaxe (Ittre) pour profondément transformer les lieux en un espace de bureau (1 025 m<sup>2</sup> au total). L'ancienne salle de cinéma a été repensée pour accueillir une quarantaine de postes de travail

établis sur deux niveaux et éclairés par une nouvelle verrière aménagée dans la toiture. Le patio central est quant à lui largement ouvert sur la zone d'accueil centrale du rez-de-chaussée. De plus, un espace extérieur privé est aménagé dans l'ancienne salle de projection pour le confort du personnel. ●

## Comment faire pour que mon champ devienne à bâtir ?



Une question de **Martin M.**  
de Wavre

### Une réponse de **Cédric Harmant**

Adjoint à la fonctionnaire déléguée, direction extérieure du Brabant wallon

#### Comment faire pour que mon champ devienne à bâtir ? *Martin M. de Wavre*

Il faut avant tout voir quelle est l'affectation juridique de ce champ au plan de secteur. S'il est situé en zone d'habitat, il n'y a pas de souci. S'il est en zone agricole, on ne peut pas construire. Seule une modification du plan de secteur est possible, mais c'est lié à un choix d'intérêt général et la procédure est longue.

#### Faut-il un permis pour construire une piscine ? *Lucie M. de Jodoigne*

C. H. : Cela dépend des situations. Le mieux est d'aller consulter les articles D.IV.4. et R.IV.1.1 qui figurent dans le CoDT pour être certain. Les piscines sont en tout cas exonérées de permis si elles sont situées à l'arrière de la maison, sont non visibles, n'entraînent pas de modification du sol, restent dans une superficie donnée et sont à une distance suffisante de la limite de la parcelle.

#### Quand on souhaite diviser un terrain à bâtir en plusieurs lots, à partir de combien de lots cela devient-il un lotissement ? *Marie L. de Tubize*

La question de créer un permis d'urbanisation ne dépend pas que du nombre de lots. Le Code a prévu une série d'exemptions, comme lors d'une division entre héritiers ou d'une urbanisation en ruban de moins de 100 mètres. Suite à ces quelques dispenses, nous avons en tout cas beaucoup moins de demandes de permis d'urbanisation qu'auparavant.

#### À combien de mètres de la clôture de mon voisin puis-je installer ma maison ? *Chantal I. de Chastre*

Si vous regardez autour de vous, il y a des maisons mitoyennes et des maisons quatre façades. Il n'y a donc pas de règle générale. Nous sommes attentifs à l'intégration à l'environnement. Cela dépend de la densité et de la situation. Une façade à moins de 1,9 mètres ne pourra pas avoir d'ouverture.

#### Faut-il un permis quand on souhaite installer des Velux sur le toit ? *Inga T. de Rixensart*

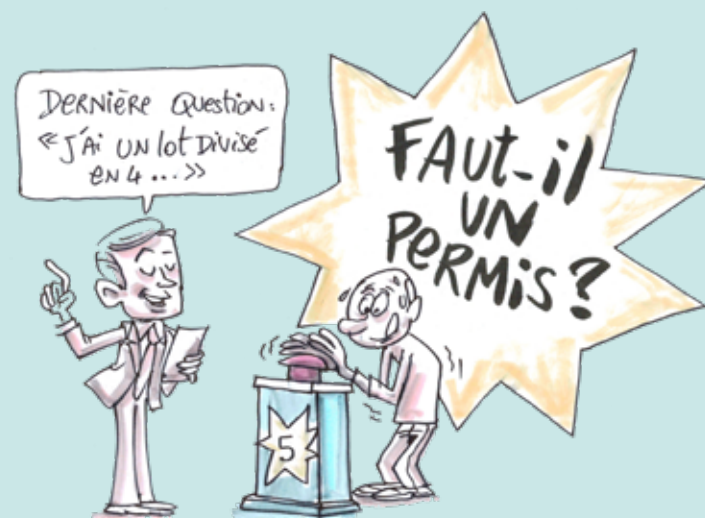
L'article R.IV.1.1 prévoit toutes les exonérations avec un tableau d'une vingtaine de page. Si le Velux ne dépasse pas le quart de la largeur totale de la toiture, il ne faut pas effectuer de demande de permis. Pour des panneaux solaires, c'est le même principe. Dans la plupart des cas, ils sont exonérés de permis.

#### Faut-il un permis pour changer mes châssis ? *Paul C. de Rebecq*

Si on change les châssis pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment, il ne faut pas de permis. Et en cas d'agrandissement de baie, il ne faut pas non plus de permis si cela reste dans le cadre du quart de l'élévation de la façade.

#### Si on veut créer un logement dans une habitation existante sans que cela n'implique de travaux, faut-il un permis ? *Anne F. de Waterloo*

Oui. Et pour être considéré comme un logement, il faut posséder l'ensemble des fonctions (sanitaires, chambre, cuisine, etc.). ●



# La chasse au trésor

**Un couple de Braine-l'Alleud s'attèle à rénover une bâtisse oubliée depuis cinquante ans. Le remarquable patrimoine du château de Mont-Saint-Pont va retrouver son éclat d'ici quelques mois par le biais d'une rénovation alliant traces du passé et touches contemporaines. Un projet qui suscite de nombreuses réactions positives.**

Texte : Xavier Attout - Photos : Catherine Linkens

12



Braine-l'Alleud retrouvera d'ici peu un de ses joyaux.

**D**ans un paysage brabançon où chaque parcelle de terrain est scrutée par des promoteurs, il est encore possible d'assister à de belles histoires. Et de belles surprises. Comme découvrir au gré d'une balade une bâtisse historique du XIX<sup>e</sup> siècle passée à travers tous les radars patrimoniaux. Abandonnée depuis un demi-siècle, complètement enfouie sous la végétation qui a envahi ce domaine de 1,5 hectare, la demeure s'apprête à retrouver son éclat d'ici quelques mois. « Une découverte incroyable, sourit Vanessa Hagen, architecte de profession et propriétaire du bien. *Nous habitons à 200 mètres. Et de ma fenêtre, j'apercevais régulièrement une ombre brune dans les bois. Pendant le confinement, lors d'une de nos balades, nous avons réussi à percer le mystère. Et la surprise a été au-delà de nos espérances.* »

Vanessa Hagen et son mari, Geoffrey Graci, ont en effet franchi un peu par hasard le portail du château de Mont-Saint-Pont, situé à Braine-l'Alleud, le long de la chaussée de Tubize. Une demeure construite en 1900 par un industriel

« Le château n'est pas classé. Mais nous voulons néanmoins qu'il retrouve son lustre d'antan, tout en y ajoutant des touches contemporaines à l'arrière. »

Vanessa Hagen, propriétaire

local, Gustave Gérard-Tasson, avant de passer en 1937 entre les mains d'André Delahaye, ingénieur à Braine-l'Alleud, puis, en 1988, d'Oscar Desmet-Jacqmin. Ils y découvrent un château abandonné depuis cinquante ans, à peine visible depuis la rue. Seule une poignée de squatteurs en ont fait leur terrain de jeu. « *Nous avons réussi à retrouver la trace du propriétaire qui a été séduit par notre projet de rénovation visant à y installer notre habitation familiale. Ces vingt dernières années, il avait repoussé de nombreuses avances de promoteurs. Il semble y avoir eu un coup de cœur réciproque. Le propriétaire a toujours repoussé la rénovation de cette bâtisse, poursuit Vanessa Hagen. Il l'avait achetée en même temps qu'une ferme voisine et s'était concentré sur ce bien. Il avait uniquement stabilisé le château et refait la toiture. Ce qui l'a sauvé en fait.* »

**Préserver le passé, se tourner vers le futur**

Les nouveaux propriétaires ont débuté en juin une profonde rénovation, s'attendant à retrouver



des traces du passé pour coller au plus près de la réalité. « *Le château n'est pas recensé par l'Agence wallonne du Patrimoine et n'est pas non plus classé*, lance Vanessa Hagen, surprise d'avoir découvert une bâtisse relativement saine. *Il ne figure étonnamment dans aucun livre. Cela nous a quelque peu facilité la tâche en matière de permis et de procédures. Mais nous voulons néanmoins que ce château de trois niveaux retrouve son lustre d'antan, tout en y ajoutant des touches contemporaines à l'arrière (grandes baies de 4 mètres et châssis en alu par exemple) et en l'adaptant aux besoins actuels d'une famille sur le plan énergétique et pratique. On y retrouvera donc des balustrades en fer forgé, des balcons, le granito d'origine, des châssis en bois, les moulures d'époque, etc. Nous avons d'ailleurs écumé les brocantes pour retrouver des portes du XIX<sup>e</sup> et d'autres éléments. La façade retrouvera aussi toute la lumière qu'elle mérite.*»

Le permis a été octroyé en mai. Les travaux ne devraient pas se terminer avant fin 2022. Une annexe jouxtant le bien sera construite dans la

foulée, pour accueillir les bureaux de l'entreprise de construction de Geoffrey Graci. Le parc sera complètement réaménagé par un paysagiste.

### De multiples réactions

L'enquête publique et l'annonce du projet de rénovation sur les réseaux sociaux ne sont en tout cas pas passées inaperçues. Elles ont suscité de nombreuses réactions positives de Brainois, tout heureux de voir un pan de leur patrimoine préservé. Et de nombreux souvenirs sont remontés à la surface des plus anciens. « *L'arrière-petite-fille de l'ancien propriétaire nous a même contacté pour nous dire qu'elle possédait de nombreuses photos et informations sur le château. C'est formidable. L'échevin de l'urbanisme local, passionné de photos anciennes, nous a également aidé et soutenu. Cela nous a permis de découvrir qu'un étage du château avait disparu et que personne ne sait vraiment à quelle époque ni comment cela s'est passé. C'est en tout cas une très belle histoire qui est en train de s'écrire. Même si on espère retrouver une certaine discrétion dans quelques mois (sourire).* » ●



### Pour aller plus loin

Retrouvez un reportage photographique dévoilant les différentes facettes du domaine et du château sur [espacevie.be](https://espacevie.be)

# De la Smart City à la Smart Rurality

Retour dans le passé avant d'évoquer le présent et le futur de la Smart City en Brabant wallon. Six ans après notre premier dossier sur le sujet, on découvre les avancées en la matière. De quoi se rendre compte des nouvelles ambitions pour faire de cette province un territoire intelligent.

Texte et photos : Xavier Attout

14

**L**es villes intelligentes sont aux portes du Brabant wallon », écrivions-nous en 2015. Wavre et La Hulpe étaient alors les deux fers de lance de la province. De timides applications de ce concept de Smart City tendaient à se développer. Il faut dire que les contours même du principe faisaient encore débat, entre les tenants d'un concept marketing, ceux d'un produit technologique ou d'autres qui évoquaient un enjeu citoyen. Six ans plus tard, il n'y a toujours pas de villes intelligentes. En Brabant wallon ou ailleurs en Belgique. Par contre, les initiatives centrées sur l'un ou l'autre domaine se multiplient. En Brabant wallon, certaines communes ont pris leur envol en la matière (Nivelles, La Hulpe et Waterloo). Alors que l'intercommunale inBW a décidé de dédier un pôle de ses activités au digital et de faire office de grand rassembleur provincial en matière de territoire intelligent. ●

2015



## La Hulpe fait figure d'exemple

En 2015, La Hulpe figurait parmi les dix communes belges sélectionnées dans le cadre des Smart Cities awards. Notamment car elle avait été la première commune wallonne à disposer de l'application Betterstreet, un outil participatif de gestion de l'espace public. Depuis lors, les initiatives se sont multipliées dans cette petite commune située au nord de la province. « Nous avons développé une approche intégrée de certains volets de la Smart city, lance le bourgmestre Christophe Dister. L'objectif est de saisir les opportunités qui permettent de simplifier la vie de nos concitoyens. L'ensemble du département des infrastructures sportives a par exemple été digitalisé. Toutes les réservations pour un terrain de padel, un cours de natation ou encore un stage de sport sont centralisées en un site web. Une borne interactive a été installée au centre sportif pour aider ceux qui ont des difficultés à réserver ou ne possèdent pas les outils. La démarche a été bien acceptée par la population. De nombreux autres éléments ont été digitalisés. Par exemple, lors d'un conseil communal, chaque fois qu'un point qui fait partie de vos préférences est traité lors d'une séance, vous recevez une notification avec l'extrait vidéo. Cela permet de ne pas devoir suivre une séance en entier. Les perspectives sont en tout cas encore nombreuses. Cela concerne principalement les questions énergétique et de mobilité. »





### Pour aller plus loin

Cet article publié en septembre 2015 est à relire sur le site [espacevie.be](http://espacevie.be) Il permet notamment de recontextualiser le débat.

# 2021

## Un intérêt qui doit se concrétiser


 La troisième édition du baromètre du Smart City Institute (ULiège) publié en début d'année montre que de plus en plus de communes wallonnes adhèrent au concept de ville intelligente. Le terme Smart City est dorénavant de moins en moins associé à un concept marketing mais davantage à l'usage qui peut en être fait. Ces outils sont dorénavant aussi perçus comme un moyen de digitaliser les services d'une commune (87 % des répondants) mais aussi de faciliter la participation inclusive de leurs administrés (66 %) et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie (61%). Relevons toutefois que 29 % redoutent la dépendance à ces outils technologiques. Deux communes sur trois affirment avoir lancé une démarche en ce sens mais une sur deux précise néanmoins qu'elles les ont encore peu concrétisées. L'environnement et la gouvernance sont les deux segments privilégiés.

 *Nous avons développé à La Hulpe une approche intégrée de certains volets de la Smart city. L'objectif est de saisir les opportunités qui permettent de simplifier la vie de nos concitoyens.*


Christophe Dister, bourgmestre



## inBW veut tisser une toile

 Waterloo, Nivelles, Wavre ou encore Ottignies sont particulièrement sensibles aux principes de la Smart City. Que ce soit pour connaître en direct le positionnement de navettes de bus, gérer l'utilisation et l'emplacement du mobilier urbain, faire rouler une navette autonome ou encore d'assurer le fonctionnement des poteaux d'éclairage en fonction de la présence d'un usager. Autant d'idées qui fonctionnent de manière indépendante. inBW a décidé de fédérer quelque peu ces initiatives. L'intercommunale du Brabant wallon veut tisser un réseau pour parvenir à transformer le Brabant wallon en un territoire intelligent. « De nombreuses communes souhaitent en quelque sorte être la plus connectée du Brabant wallon, ce qui n'a pas beaucoup de sens, précise Blanche Flémal, gestionnaire de projets Smart City chez inBW. Les déplacements d'un citoyen ne sont pas limités à une seule commune. Il est donc utile de mutualiser les actions. » Blanche Flémal a été engagée pour tisser un réseau en la matière et permettre aux communes qui disposent de moins de ressources financières et humaines de pouvoir également s'insérer dans la transition numérique. « L'idée est d'impulser de nouvelles manières de travailler pour faciliter la vie des services communaux et des citoyens. J'ai rencontré et identifié une personne relais dans chaque commune, ce qui permet de fluidifier la transmission d'informations. Il est important que toutes les communes embrayent dans cette voie. Certaines ont l'impression d'être à la traîne alors que ce n'est pas le cas. Et puis chacune doit avancer à son rythme. L'objectif est de créer un vrai réseau Smart City en Brabant wallon. »

## Le pas vers la Smart Rurality

 Paris, Amsterdam, Barcelone, Shanghai, Boston ou encore Séoul. Vu la densité de population, les Smart Cities s'implantent plus facilement dans des grandes métropoles, ce n'est pas une surprise. Si bien que pour le Brabant wallon, il faudrait dorénavant davantage parler de Smart Rurality, selon inBW. « Les communes doivent travailler davantage à leur échelle, lance Christophe Dister, qui est également président d'inBW. Cela se traduit par exemple par des petites actions comme la possibilité de voir via une application s'il y a de la file pour rejoindre un Recyparc ou si un container est rempli et inaccessible. Les possibilités sont multiples. Dans cinq ans, le Brabant wallon sera un modèle du genre en la matière, j'en suis certain. »

# Comme au XIII<sup>e</sup> siècle

Un architecte du patrimoine s'est occupé du chantier de la reconstruction des arcades de l'abbaye de Villers-la-Ville. Une spécialisation plutôt rare en Belgique. La méthode utilisée permet en tout cas de voir les chantiers ne pas s'empêtrer dans les longueurs du temps.

Texte et photo : Xavier Attout





C'était en 2013. Un camion percute les arcades de l'abbaye de Villers-la-Ville. Elles sont partiellement démolies. Un second camion viendra finir le travail en 2018. S'ensuit à chaque fois un travail de Bénédictin pour récolter minutieusement toutes les pierres (85 % au total), les inventorier et les nettoyer. Huit ans plus tard, les arcades de l'ancienne pharmacie des moines ont été entièrement reconstruites. Les connaisseurs seront toutefois perturbés de ne pas retrouver les teintes de couleur qu'ils avaient l'habitude d'apercevoir au-dessus de leur tête. L'idée était avant tout de redonner l'aspect du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'édifice. Un enduit à la chaux blanc recouvre désormais les arcades, le fruit d'un important travail de recherche. « Elles n'ont toutefois pas retrouvé entièrement leur allure du XVIII<sup>e</sup> siècle, précise l'architecte Romuald Casier, qui pilotait le chantier de reconstruction. Elles étaient alors surmontées par une pharmacie, avec des châssis, des portes, un toit, un plancher, etc. L'idée était de garder une vision ruïniforme pour ne pas trancher avec le reste de l'abbaye de Villers-la-Ville. » Ajoutons que le blason de l'abbé Léonard Pirmez a par ailleurs été reconstruit à l'identique. Et qu'un astucieux système de pilastres permet désormais de désolidariser l'étage du rez-de-chaussée. De quoi ne pas devoir tout recommencer si un camion de plus de 3m50 parvient à franchir les deux portiques de sécurité installés aux deux entrées du site.

Le travail effectué à Villers-la-Ville n'est pas donné à tout le monde. Il a été confié à l'architecte en patrimoine Romuald Casier, fondateur de l'Atelier ARC. C'est relativement rare dans le paysage belge, mais le jeune homme de 34 ans a décidé de se spécialiser uniquement sur ce segment contrairement à d'autres confrères qui mêlent le plus souvent patrimoine et architecture contemporaine pour assurer la viabilité financière de leur bureau. « Je bénéficie du titre d'architecte du patrimoine suite à un master complémentaire effectué au sein de l'École de Chaillot à Paris, explique cet Ixellois. En Belgique, tous les architectes peuvent intervenir sur le patrimoine. L'expérience qu'ils accumulent en la matière leur permet de répondre à des appels d'offre. En France, seuls les architectes du patrimoine peuvent effectuer ce type de

*mission. J'ai acquis une expérience à l'étranger avant de gagner, en 2015, mon premier appel d'offre public avec la reconstruction de ces arcades. »*

## Annevoie, Seneffe, Ligny

L'Atelier ARC enchaîne les chantiers ces dernières années. Il en a supervisé une septantaine, que ce soit en Belgique, en France (surtout en Corse), en Grèce ou en Italie. De quoi tordre le cou à ceux qui pensent que ce type de chantier ne se finit jamais. « La méthode que j'ai acquise en France me permet d'être beaucoup plus efficace. J'effectue à chaque fois un diagnostic et une étude préalable à toute intervention. Sans cela, on se heurte à une série de problèmes. De cette manière, la plupart des chantiers ne durent pas plus d'un an ou deux. Il est donc faux d'affirmer que les chantiers liés au patrimoine sont interminables. Celui de Villers n'a finalement duré que trois ans, si on enlève une année de Covid et une année consacrée au passage du Tour de France. »

« La méthode que j'ai acquise en France me permet d'être beaucoup plus efficace. J'effectue à chaque fois un diagnostic et une étude préalable à toute intervention. Il est donc faux d'affirmer que les chantiers liés au patrimoine ne se terminent jamais.

Romuald Casier, architecte

Le chantier villersois était l'un des plus intéressants de sa carrière. Tant par sa connaissance des lieux que par la difficulté du travail à effectuer. « Le dossier était compliqué car il était très politique. L'Agence wallonne du Patrimoine et la Direction des Routes du Brabant wallon se sont longtemps affrontées sur la marche à suivre. » Un chantier qui a rassemblé 49 artisans. « Il y a quantité de jeunes artisans de qualité entre 25 ans et 35 ans qui ne demandent qu'à travailler. On ne fait pas suffisamment appel à eux. »

Romuald Casier dispose désormais d'une certaine notoriété dans le milieu. Les contrats s'enchaînent, que ce soit pour le Château d'Annevoie, le Château de Seneffe, l'Église Saint-Joseph à Etterbeek ou encore la ferme napoléonienne de Ligny. « Des chantiers passionnants. Il y a une vraie prise de conscience de notre patrimoine en Wallonie et à Bruxelles. Il faut s'en réjouir. » ●

# Empreintes coloniales dans l'espace public

**À l'image de l'ensemble du territoire belge, les communes du Brabant wallon sont jalonnées de traces diverses qui mettent en relief la présence du Congo dans nos paysages bâtis et imaginaires. Mais d'un certain Congo, serré dans l'étau du regard colonial et qui n'est pas exploré par le prisme des regards auto-décolonisés. Du moins, pas encore.**

Texte : Karima Haoudy – Photos : Nicolas da Silva Lucas

**D**u fin fond des campagnes ardennaises à la façade maritime de la côte belge, le Congo colonial est là. Dans son ouvrage *The Leopard, the Lion, and the Cock*, Matthew G. Stanard recense une kyrielle de traces qui parsèment nos tissus urbains et ruraux. C'est près de 450 noms de rue qui font référence au Congo et à l'entreprise coloniale, pour ne se cantonner qu'à la toponymie. Mais en Brabant wallon, combien de traces ? Et surtout, que disent ces traces des rapports du Brabant wallon avec le Congo et avec le processus de décolonisation ? Tout d'abord, les quelques témoignages identifiés à ce jour (lire en page 20) appartiennent à une séquence chronologique qui couvre toute l'histoire de la colonisation belge et de l'après-Indépendance, soit de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1967, avec notamment le Mémorial Kongolo situé à Gentinnes (Chastre). De typologies différentes, ces traces s'inscrivent stratégiquement dans la politique nationale de réhabilitation de l'entreprise coloniale belge. Et ce, après les vives critiques nationales et internationales qui dénoncent la désorganisation, les abus et les crimes qui contraindront Léopold II à céder les rênes de l'État Indépendant du Congo, « sa colonie privée » au Gouvernement. Le Congo est désormais une colonie belge, de 1908 à 1960. Dans l'esprit de l'époque, il fallait, sur cette longue période, affirmer la légitimité d'une entreprise

dite *civilisatrice*. Avant d'aller à la rencontre de cette mémoire, il est important de rappeler que ce faisceau de traces et sa rhétorique paternaliste sont à lire avec un recul historique et qu'il est nécessaire de les appréhender dans le contexte idéologique, des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## Vendre et vanter le Congo colonial

À distance, la propagande coloniale louera un contingent de « petits et grands » personnages qui, issus du Brabant wallon, ont participé, dans des domaines variés, à l'aménagement et à la consolidation du régime colonial. Pour certains, c'est même à l'aube de la mise en place de la colonie. C'est le cas des « onze pionniers de l'œuvre congolaise » originaires de Perwez que la *Biographie coloniale* évoque à travers le parcours militaire d'Eudore Closet. Dans ce sillage, d'autres communes honorent leurs enfants du pays, dépeints comme des « héros morts pour la civilisation ». À l'instar du Monument dédié à Arthur Dandoy, géomètre originaire de Céroux-Mousty et considéré comme « l'un des premiers européens à avoir atteint les confins du Haut Kasai », qui a participé à la répression de tribus africaines insurgées. Des recherches historiques plus approfondies devraient permettre de nuancer le récit hagiographique que nous livre la *Biographie coloniale* à propos de ce personnage et de bien d'autres qui, à défaut de statues, sont élevés par le verbe élogieux, sur le socle des solides valeurs patriotiques.

## Le sillon de la possession

Moins visible dans l'espace public, mais néanmoins éclairante pour comprendre l'organisation du système colonial, est la contribution des « grandes » familles à l'entreprise coloniale. L'inventaire de M. G. Stanard ne sonde pas le sillon des relations économiques et politiques,



Buste de Léopold II de l'ancienne Résidence Stanley sur un rond-point à Genval.

« L'exemple de Victorien Lacourt et celui d'autres familles (Goffin, Jolly, Solvay, etc.) mettent en relief l'importance des réseaux internationaux d'une bourgeoisie qui trouvera dans la colonisation de juteux débouchés, économiques et foncier.

qu'ont tissées, depuis le Brabant wallon, les « grandes » familles avec le Congo. Celles-là même qui, issues du sérail de la bourgeoisie et de l'aristocratie terrienne et industrielle, ont contribué à la fabrique du territoire du Brabant wallon. L'historien Éric Meuwissen rappelle la convergence des intérêts coloniaux, économiques et fonciers, au sein de ces familles : « C'est le cas, par exemple, du jardinier-horticulteur Victorien Lacourt, aussi désigné le Premier colon ou le Jardinier du Congo qui, originaire de Grez-Doiceau, a fait fortune au Congo en exploitant des plantations de café, cacao et de caoutchouc, déployées sur de vastes concessions sur la rive du Sankuru ». Fortune faite au Congo, il bâtit, dans son fief, la Villa Sankuru (Le Coteau). Cet exemple et celui d'autres familles (Goffin, Jolly, Solvay, etc.) mettent en relief l'importance des réseaux internationaux d'une bourgeoisie qui trouvera dans la colonisation de juteux débouchés, économiques et fonciers. Aujourd'hui, des artistes congolais, comme Sammy Baloji (cf. p. 22), exhument le lien entre passé et présent, à travers les fléaux de l'exploitation des ressources minières

du Congo, sous notre ère postcoloniale, laquelle perpétue l'ordre d'un marché mondial inégal.

### Rond-point et pas de vues critiques

D'autres témoignages illustrent la veine sociale et philanthropique de l'entreprise coloniale, à l'instar de la Résidence Stanley, home des vétérans coloniaux. De cet établissement, fondé en 1948 par le colonel Muller, à proximité du lac de Genval, il ne reste plus qu'un buste de Léopold II. Un buste qui allait se fondre dans le lierre de l'oubli si « La Liane », une association d'anciens colons, n'avait pas convaincu, en 2005, la commune de Rixensart de le restituer, au cœur d'un rond-point, à Genval. La résurgence de ce symbole colonial, dénué d'une contextualisation, est à replacer dans la lignée de réhabilitations, au début des années 2000, de figures coloniales dans l'espace public, essentiellement flamand (Neerpelt, Herk-de-Stad, Deinze, etc.). Des *come-back* conjugués à une restauration de symboles coloniaux contestés, comme c'est le cas du Monument du Congo au Parc du Cinquantième, nous apprend l'historien Idesbald Goddeeris (interview à lire sur [espacevie.be](http://espacevie.be)).

Diverses marques ponctuent le paysage brabançon wallon, mais toutes sont unies par l'emploi d'une rhétorique qui élude les parts sombres de l'esclavagisme, du racisme, des souffrances, des pillages mais aussi des amitiés belgo-congolaises qui ont jalonné cette histoire commun.

## Inconnu à cette adresse

Diverses marques ponctuent le paysage brabançon wallon, mais toutes sont unies par l'emploi d'une rhétorique qui élude les parts sombres de l'esclavagisme, du racisme, des souffrances, des pillages mais aussi des amitiés belgo-congolaises qui ont jalonné cette histoire commune. Plus que tout, en sont absents les Congolais et Congolaises. Aucune rue ou témoignage en hommage aux figures de la décolonisation : Paul Panda Farnana, Patrice Lumumba, Joseph Kasavubu, etc. En cela, le Brabant wallon ne se distingue pas du reste du territoire belge, qui ne compte à ce jour qu'une rue (à Charleroi) et un petit square (à Ixelles) dédiées à Lumumba. Récemment, la ville de Louvain a ôté une statue de Léopold II de l'espace public et a ravivé le souvenir de l'infirmière belgo-congolaise Augusta Chiwy engagée comme volontaire pendant la Bataille de Bastogne.

## Reconstruire une *histoire chorale*

Constat est fait de la nécessité aujourd'hui de regarder cette histoire dans toutes ses nuances, ses paradoxes et aussi de combler ses angles morts, en mettant en lumière les figures africaines oubliées. Au monologue de ces vestiges, il faut joindre les voix plurielles, notamment celles des décolonisés et de tous ceux et celles qui les questionnent. Retirer de l'espace public ces symboles au risque de contribuer à un effacement de la mémoire ? Maintenir ces traces tout en déconstruisant le discours colonial via un appareillage pédagogique et/ou via une réponse artistique comme l'a fait tôt, en 1978, l'Algérie indépendante avec l'intervention de M'hamed Issiakhem ? Rendre un hommage tangible aux figures africaines mises dans l'ombre ? C'est dans ces sens différents que certains acteurs publics, et surtout de la société civile, s'attellent à la déconstruction du discours colonial pour reconstruire une *histoire chorale*, à la suite des appels de la rue du mouvement *Black Lives Matter*. ●

## LES TRACES TANGIBLES DE LA MÉMOIRE COLONIALE EN BRABANT WALLON

### Témoignages directement liés à la colonisation



Statuaire



Plaques commémoratives



Mémorial



Toponymie



Home pour vétérans (disparu)

### Témoignages indirectement liés à la colonisation



Écoles



## « Détruire les traces du passé est contre-productif »

Nombreuses sont les traces qui parsèment notre paysage d'une narration unilatérale de l'expérience coloniale, mais comment prendre en charge ces traces ? Au déboulonnage, d'autres voies sont possibles. Échange sur ces questions d'actualité avec l'historien Pascal Blanchard.

Propos recueillis par K. H.



### Que disent nos paysages bâtis de notre rapport à la mémoire coloniale ?

Les espaces publics racontent un temps de commémoration de la période coloniale. Par définition c'est une vision patriotique et de glorification. Il ne peut y avoir de lecture critique dans l'espace public issu de ces époques coloniales. Nous sommes face à un espace qui ne donne qu'un récit, qu'un regard, qu'une vision.

### Depuis quand la place de la mémoire coloniale dans l'espace public est remise en question ?

C'est depuis une cinquantaine d'années que la mémoire coloniale est remise en cause par les « militants anticolonialistes » mais leurs revendications (très minoritaires) n'ont guère été entendues car incapables de s'imposer dans le rapport de force avec l'opinion, les états ou les médias. Le changement depuis une quinzaine d'années est lié à une question générationnelle, avec désormais une lecture critique du passé, qui implique beaucoup plus de personnes bien au-delà des militants, et notamment des intellectuels, des chercheurs et des artistes. C'est une question de génération.

### Que pensez-vous du déboulonnage des statues ?

Je peux comprendre le cheminement qui au sein de cette génération fait que certains militants et militantes (pas tous et pas toutes d'ailleurs) ne veulent plus attendre et veulent voir l'espace public enfin changer. Pour autant, je pense que ce n'est pas la bonne « option ». Détruire les traces du passé, même violentes, est pour moi contre-productif. Il faut garder les traces de ce passé pour justement le déconstruire. Par contre cela n'a de sens que si les monuments existants servent à des fins pédagogiques, avec des textes et commentaires qui, dans l'espace public même, servent à les expliquer. À les commenter de manière critique.

### Quels sont les conseils que vous pouvez donner à des communes confrontées à des témoignages coloniaux ?

Mon conseil pour une collectivité publique est assez simple : avoir en priorité une politique globale et l'expliquer, ne pas réagir au coup par coup, mais développer sur l'ensemble d'un territoire une politique globale qui ouvre un débat, valide une politique et travaille à 360° ces enjeux ; définir une cohérence dans cette politique, sans chercher à ne répondre qu'à une seule revendication ou à des revendications qui émanent d'un seul groupe, mais donner la parole à des collectifs les plus larges possible ; travailler autant la réflexion et la diffusion de savoir, que des actions concrètes, tout en proposant des solutions concrètes de réflexions sur les monuments (ou noms de rues existants) ; mais aussi en proposant de nouveaux monuments ou noms de rues. Le plus important, me semble-t-il, est de mettre en débat ces enjeux et de travailler sur le savoir et la connaissance car ce qui est essentiel c'est de travailler sur et pour la prochaine génération.



### Pour en savoir plus

Pascal Blanchard est historien, chercheur-associé au Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation à Lausanne. Spécialiste du fait colonial, des immigrations et de l'histoire contemporaine, il est l'auteur de nombreux ouvrages et documentaires sur cette question.

En 2020-2021, le Président de la République Emmanuel Macron et le ministre délégué à la Ville lui ont demandé de présider le conseil scientifique pour la création du recueil *Portraits de France* destiné à renforcer les présences de personnalités issues des immigrations et des outre-mer dans les noms de rues.



### Pour aller plus loin

Retrouvez sur [espacevie.be](http://espacevie.be) le point de vue d'Ildesbald Goddeeris, professeur d'histoire coloniale à la KU Leuven.

Le plus important est de mettre en débat ces enjeux et de travailler sur le savoir et la connaissance.

Pascal Blanchard, historien



# Décoloniser pour rendre visible(s)

**Pour partir sur les traces de la colonisation et de la décolonisation en Brabant wallon, on pourra explorer l'espace public, mais aussi le travail de certains universitaires et artistes qui parlent de décoloniser les musées, les savoirs et les regards.**

Caroline Dunski - Photos : Westtoer



À Zeebrugge, Sammy Baloji a exploré la manière dont l'exploitation actuelle des personnes, des matières premières et des terres plonge ses racines dans l'histoire coloniale.

22

**A** lors que depuis un an une commission parlementaire se penche sur le passé colonial de la Belgique avec l'objectif d'en extraire des enseignements pour le futur, dans d'autres sphères, académiques et artistiques, des hommes et des femmes s'interrogent sur l'invisibilisation des personnes afro-descendantes. Ils et elles revendiquent de décoloniser les territoires culturels et de porter un regard qui cesse d'être euro-péo-centré, non seulement sur le passé, mais aussi sur l'avenir. Dans les lignes qui suivent, nous avons appréhendé cet enjeu universel à l'aune d'exemples brabançons.

## Contre le « néo-colonialisme scientifique »

Décoloniser les savoirs et la recherche, tel est l'enjeu de l'ouvrage collectif *La série BUKAVU. Vers une décolonisation de la recherche*, édité par Aymar Nyenyezi, An Ansoms, Koen Vlassenroot, Emery Mudinga et Godefroid Muzalia, qui s'évertue à rendre audibles les « voix silencieuses ». C'est-à-dire celles des assistants de recherche qui, en République démocratique du Congo, effectuent l'essentiel travail de terrain pour le compte des chercheurs, seniors ou juniors, des pays du Nord, sans que leurs contributions ne soient ni correctement rémunérées ni explicitement mentionnées dans les publications qui en résultent. C'est aussi un blog, *Silent Voices : Bukavu Series*, qui explore

la dynamique de pouvoir entre les chercheurs du Nord et du Sud, la façon dont le savoir est produit et les problèmes éthiques soulevés par la recherche effectuée sur des terrains conflictuels.

Soutenu par l'Université de Gand et l'UCLouvain, le projet montre que cette dynamique de pouvoir découle des relations de dominations coloniales qui restent prégnantes au sein de diverses institutions, universités, fondations, gouvernements et autres organisations non gouvernementales. Élisée Cirhuza, un des auteurs de l'ouvrage, parle d'ailleurs de « *néo-colonialisme scientifique* ».

## Une (r)évolution muséale

Les musées, ces gardiens du savoir, de l'art et de la mémoire, doivent aussi relever le défi d'une décolonisation. Au-delà du débat sur la restitution des objets d'art et utilitaires, il est aussi question d'expliquer le contexte de la production et de l'acquisition des objets et des œuvres qu'ils présentent au public, afin de poser un regard critique sur le passé.

À Louvain-la-Neuve, depuis 1987, le Musée L (ancien musée universitaire de l'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art) détient les sculptures et archives du sculpteur Arsène Matton, qui a fini ses jours à Chaumont-Gistoux en 1953. La collection a été léguée au musée par son fils, le Docteur Luc Matton. En



**La série BUKAVU. Vers une décolonisation de la recherche**, édité par Aymar Nyenyezi, An Ansoms, Koen Vlassenroot, Emery Mudinga et Godefroid Muzalia, Presses universitaires de Louvain, 2019. [www.pul.uclouvain.be](http://www.pul.uclouvain.be)



1911, celui qui se présentait lui-même comme « le premier sculpteur colonial » a réalisé des moulages de la population congolaise pour ce qui s'appelait encore « Musée du Congo belge » à Tervueren, à la demande de Jules Renkin alors ministre des Colonies, mais aussi des études pour nourrir son œuvre. Les notes de son carnet de voyage reflètent l'idéologie paternaliste et raciste

de cette époque. Quelques pièces de la collection sont présentées dans une vitrine pour montrer l'actualité de la recherche sur les collections du Musée L. « *Ces éléments comme les commentaires de nos guides en visite guidée visent à recontextualiser les objets et notamment les collections africaines dans une approche plurielle, historique, contextuelle, esthétique, anthropologique...* », explique Sylvie De Dryver, responsable du service aux publics au Musée L. Les guides assurent la médiation et la transmission de contenus historiques en abordant les thématiques telles que « colonisation », « exploitation des ressources », « acculturation » ou encore « évangélisation ». Le débat de la décolonisation dépasse largement la question de la restitution des objets et porte également sur la manière dont les institutions muséales décortiquent les témoignages artistiques, imprégnés de l'idéologie coloniale. En somme, comment les musées effectuent une (r)évolution intérieure. ●



### **Pour en savoir plus**

L'intersectionnalité vous intéresse ? Découvrez le point de vue de Lisette Lombé qui, par sa poésie sociale, combat de nombreuses discriminations.



### **Pour en savoir plus**

Retrouvez sur espacevie.be l'interview de Véronique Bragard (UCL) qui a créé le Centre de recherche écriture, création, représentation : littérature et arts de la scène, où elle questionne le legs colonial dans la littérature et la BD et la manière de décoloniser ces disciplines.

## **INTERSECTIONNALITÉ ET ÉTUDES POSTCOLONIALES : LES ORIGINES D'UNE POLÉMIQUE**

De cette exploration dans les territoires culturels de la décolonisation, émerge la nécessité de tenir compte des effets multiples du système colonial qui a produit et légitimé des inégalités basées, entre autres, sur la race, le genre et la classe sociale. Ces différentes inégalités qui se croisent et se cumulent sont prises en compte par la démarche de l'intersectionnalité, née aux États-Unis dans les années 80. Comme le post-colonialisme ou le décolonialisme, qui considère que les rapports de domination de la période coloniale se poursuivent aujourd'hui, l'approche intersectionnelle fait

aujourd'hui l'objet de réserves et de critiques, dont certaines servent des calculs politiques et idéologiques.

À titre d'exemple, en France, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche demandait au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de faire un bilan de l'ensemble des recherches afin de distinguer ce qui relève de « du militantisme anti-blanc » ou « anti-Occident » et ce qui constitue de la recherche académique. Plusieurs centaines de chercheurs français ont réclamé sa démission, estimant qu'elle faisait « *planer la menace d'une répression intellectuelle* ». Dans une tribune signée dans le magazine

*Jeune Afrique*, Nicolas Bancel et Pascal Blanchard titrent qu'il s'agit d'« *une volonté de bâillonner les historiens* ». Les deux historiens s'insurgent contre la volonté de marginaliser toute lecture critique du passé colonial de la France en dénigrant sa valeur scientifique. Néanmoins, comme d'autres intellectuels, les deux chercheurs condamnent également les guerres idéologiques menées par quelques militants décoloniaux radicalisés ou le mouvement des « Indigènes de la République ». Ils mettent en garde contre ces postures idéologiques qui brouillent « *notre capacité à porter un regard sans passion sur le passé colonial* ».

EXPO - JEU

# L'urbanisme, l'aventure dont vous êtes le héros !

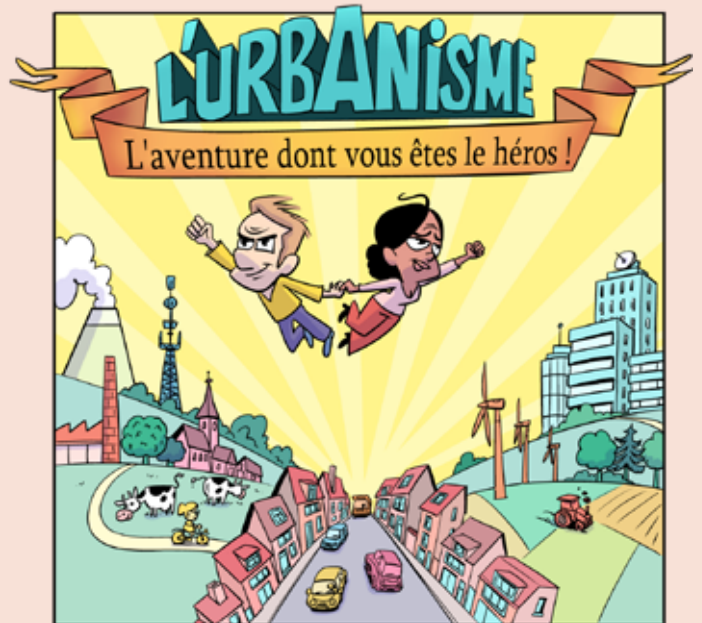
»» Dès cet automne

Préparez-vous ! À partir de septembre, notre Maison de l'urbanisme vous invite à devenir le héros d'une aventure sur le thème du CoDT, de l'urbanisme et des enquêtes publiques. Car l'aménagement du territoire, c'est l'affaire de tous ! Nous vous avons préparé un parcours-jeu, jalonné d'une dizaine d'étapes, pour découvrir en 20 minutes des notions de base sur l'urbanisme et sa législation dans notre région.

Ce nouvel outil de sensibilisation est une exposition itinérante qui prend la forme d'un village d'une dizaine de « maisons ». L'exposition peut être installée à l'extérieur comme à l'intérieur. Vous la découvrirez à partir de l'automne 2021 lors de nos activités. Cette expo-jeu sera aussi très bientôt disponible sur demande pour les communes, les CCATM, les associations locales et les écoles secondaires du Brabant wallon.

Scrutez vos mails, notre newsletter et notre page facebook pour en savoir plus !

Informations ? [m.urbanisme@ccbwb.be](mailto:m.urbanisme@ccbwb.be)



Programme susceptible de changements. Consultez notre site web : [mubw.be](http://mubw.be) ou contactez-nous via [m.urbanisme@ccbwb.be](mailto:m.urbanisme@ccbwb.be) pour obtenir des infos actualisées et/ou complémentaires.

## Habitat léger

### FORMATION

Réservée aux élus et CCATM  
9 septembre à 19h  
Ferme du Biéreau, Louvain-la-Neuve



## Un logement, oui, mais à quel prix ?

### MIDI DE L'URBANISME

22 octobre de 12h à 14h  
Ferme du Biéreau, Louvain-la-Neuve



## Densification : comment les communes assument ?

### MIDI DE L'URBANISME

10 décembre de 12h à 14h  
Ferme du Biéreau, Louvain-la-Neuve

